CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Quinzième session de la Conférence des Parties Doha (Qatar), 13 – 25 mars 2010

EXAMEN DES PROPOSITIONS D'AMENDEMENT DES ANNEXES I ET II

A. Proposition

Introduction de l'espèce Operculicarya decaryi dans l'Annexe II de la CITES.

B. Auteur de la proposition

Madagascar³

C. Justificatif

1. Taxonomie

1.1 Classe: Dicotyledones

Sous classe: Rosidae

1.2 Ordre: Sapindales

1.3 Famille: Anacardiaceae

1.4 Genre, espèce ou sous-espèce, et auteur et année: Operculicarya decaryi. H. Perrier.

1944.

1.5 Synonymes scientifiques: ---

1.6 Noms vernaculaires: jabihy, tabihy

1.7 Numéros de code: ---

2. Données biologiques

2.1 Description

Buissons dioïque tronc renflé et légèrement effilé en cône ou cylindrique avec des ramifications noueuses présentant des rameaux longs et des rameaux courts, en zigzag, à écorce exsudant une épaisse gomme aromatique soluble. Feuilles alternes sur les rameaux longs et groupées à l'apex des rameaux courts, composées imparipennées. Inflorescences pseudoterminales à l'apex des rameaux courts, solitaires (femelle), fleurs petites, 5-mères. Fruit petite drupe charnue, verte à rouge à maturité, indéhiscente, à 1 seule graine. Racine pivotante.

^{*} Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.

2.2 Répartition

Operculicarya decaryi, est une espèce endémique à large distribution dans la province de Tuléar depuis Tongobory Betioky jusqu'à Amboasary Sud.

2.3 Population

440 individus ont été dénombrés dans le site de Tongobory en 2006. Les autres sites ont à peu près le même nombre que ce premier site.

2.4 Habitat

Elle est distribuée dans la forêt dense sèche, le fourré décidus, secs et sub-arides et le bas fourré xérophile arbustif du Sud.

2.5 Mesure de conservation

Son statut de conservation est vulnérable **VU** selon les critères d'évaluation de menace de l'UICN (2006).

3. Données relatives au commerce

3.1 Utilisations sur le plan national

Elle est une plante ornementale très recherchée dû à sa forme bonzaï.

3.2 Commerce international licite

L'espèce est exportée sous forme de plantules. Cette espèce n'est pas encore soumise à la réglementation de la CITES.

3.3 Effets potentiels du commerce

D'après le rapport sur l'exportation (Organe de Gestion) de la CITES, le nombre d'individus exportés pour cette espèce ne cesse d'augmenter depuis 2003 (voir tableau).

Années	2003	2004	2005	2006
Rapport CITES	56	200	495	2 647

4. Situations du point de vue de la protection

4.1 Au plan national

Certaines populations de cette espèce se rencontrent dans le Parc National d'Andohahela, et la réserve Spécial de Cap Sainte Marie.

4.2 Au plan international

L'espèce n'est pas encore inscrite à l'annexe II de la CITES.

5. Commentaires du pays d'origine

L'introduction de cette espèce dans l'annexe II de la CITES pourrait être un moyen efficace pour assurer dès maintenant sa conservation.

6. Références

SCHATZ G, 2001. Flore générique des arbres de Madagascar. Royal Botanical Garden, Kew. 503p RAKOUTH, B. RAVAOMANALINA, H. RAKOTONAVALONA, A. 2006. Etude biogéographique et bioécologique de quelques espèces menacées dans le Sud de Madagascar dans le cadre de la CITES pour l'année 2005. Rapport final. Conservation International Madagascar.

Carte: Distribution géographique d'Operculicarya decaryi

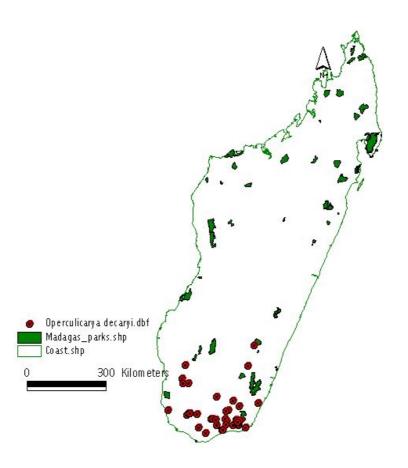




Photo 1: Operculicarya decaryi, cultivé



Photo 2: Operculicarya decaryi, habitat à Cap Sainte Marie Tsihombe



Photo 3: Operculicarya decaryi, fleur